

Madame la Rectrice,

Mesdames et messieurs les membres du CTA,

Opposition à la réforme des retraites, grandes difficultés dans la mise en place des E3C, manque de postes récurrents dans les écoles de nos départements, dans les collèges et les lycées de notre académie, inclusions rendues très délicates par manque de soins et de moyens... Voilà en quelques mots, les maux dont souffrent nos collègues qu'ils soient du 1er, du 2nd degré ou qu'ils soient dans les services de notre administration.

Depuis le début du mois de décembre, tous les syndicats de notre pays se sont mobilisés, à un moment ou à un autre, pour s'opposer au projet de réforme des retraites. Cette mobilisation massive fait écho à d'autres mobilisations qui parcourent notre pays depuis plus de deux ans. La posture pleine de certitudes mais aussi d'arrogance de ce gouvernement est grave. Elle fracture de plus en plus notre pays et fait prendre des risques inconsidérés et dangereux à notre démocratie, en niant la place des corps intermédiaires.

Sur la réforme des retraites, réforme dont l'UNSA n'est pas demandeuse, il est encore temps pour ce gouvernement d'entendre les revendications légitimes et sincères qui vous disent, à vous, ses représentants, qu'un système inégalitaire n'est pas envisageable pour les années à venir. Le gouvernement présente ce système comme universelle. A ce titre, il serait plus juste pour tous nos concitoyens. Or il y a là un leurre car l'universalité n'est pas gage d'égalité de traitement. Les conséquences sur les pensions des agents de l'Education nationale sont telles qu'un passage en force de la part du Président serait une faute grave pour l'avenir de notre République. Une société doit prendre soin de ses anciens comme elle le fait pour ses plus jeunes. S'il est nécessaire d'assurer le financement des retraites pour ne pas faire peser sur les épaules des futures générations une dette difficilement supportable, d'autres solutions doivent être trouvées que celles proposées par ce gouvernement. En l'état, les conséquences de cette réforme pour les personnels de l'Education nationale sont une dégradation nette de leur future pension, un probable allongement de l'âge de départ, une moindre prise en compte de la pénibilité. Inacceptable pour l'UNSA Education ! Aucun agent de notre ministère ne doit être perdant. Le fait que le Conseil d'Etat étrille ce gouvernement en fin de semaine dernière sur la question de la revalorisation ne peut qu'être inquiétant pour l'avenir. Des gages sérieux doivent rapidement être avancés. C'est tout le sens du « *zéro perdant* » défendu par l'UNSA Education depuis le début du conflit

En décembre, un des syndicats de notre fédération, le SE-Unsa a demandé la suppression de la première session des épreuves communes de contrôle continu, au vu des difficultés nombreuses auxquelles enseignants et établissements étaient confrontés dans la préparation de ces épreuves. Il a renouvelé cette demande avec plusieurs organisations syndicales en janvier. Il constate avec regret que le ministère n'y a pas répondu favorablement. Pourtant, que ce soit l'accès tardif à la banque nationale de sujets, la diversité réduite des sujets dans certaines disciplines, l'inadéquation des sujets proposés par rapport à certaines progressions mises en œuvre dans les classes, l'absence de formation des enseignants aux nouvelles épreuves et à la prise en main des outils numériques pour la correction, les inquiétudes quant à la numérisation des copies et à leur stockage, les inconnues sur la manière dont seront réparties les copies entre correcteurs..., les raisons d'annuler cette première session étaient nombreuses.

Alors que les épreuves ont déjà débuté, le SE-Unsa vous demande de reconnaître à sa juste valeur le travail supplémentaire que représentent ces E3C pour les enseignants déjà fortement impactés par la mise en œuvre des nouveaux programmes et des nouveaux enseignements.

Il vous demande également de faciliter le nécessaire travail collectif d'appropriation de ces nouvelles épreuves et de leur correction :

- en adressant une instruction aux proviseurs de libérer une du temps aux enseignants concernés pour qu'ils puissent se réunir sur leur temps de service en vue de préparer collectivement la correction des copies ;
- en programmant dès l'an prochain une hausse du montant de l'indemnité de contrôle continu et en revoyant son mode de calcul pour qu'il soit équitable.

Pour le SE-Unsa, les professeurs de tronc commun ne doivent pas être perdants dans le transfert des épreuves terminales vers les épreuves communes de contrôle continu ; au vu du travail supplémentaire, ils doivent même voir leurs indemnités d'examen revalorisées. Alors que le climat est très tendu dans les lycées avec la mise en œuvre des E3C, des choix de spécialités de terminale par les élèves de première, une vraie reconnaissance de l'investissement des enseignants est indispensable.

Plus généralement, encore une fois, l'UNSA Education fait le constat que **la précipitation et l'impréparation du ministère** dans la mise en œuvre des réformes ont des conséquences directes sur les conditions de travail de nos collègues mais aussi sur le bien-être de nos élèves. Là encore, questionnons sérieusement l'action d'un ministre qui confond le temps politico-médiatique avec celui de nos écoles et de nos établissements. Les enseignants et les personnels de nos services nous le disent. Le changement de cap permanent dégrade notre système éducatif.

Au-delà de ses méthodes, qui si elles sont disruptives, restent néfastes pour nos écoles et nos établissements, il y a toujours lieu de questionner les moyens donnés à notre académie. Rappelons que la rentrée 2019 a été marquée par :

- la suppression de soixante postes dans le second degré avec une hausse démographique,
- la suppression de huit postes administratifs,
- aucune création dans l'académie pour le 1er degré alors même que la situation était déplorable en Limousin, notamment dans les écoles de Haute-Vienne.

Dans le premier degré, comment ne pas dénoncer fortement la réalité des conditions d'enseignement de nos collègues. Entre novembre et décembre, ce sont plus de 900 élèves qui étaient chaque jour sans remplaçants dans les écoles de Haute-Vienne. Ce n'est pas un record mais nous n'en sommes pas loin. Il s'agit là d'une problématique structurelle et non ponctuelle que nous vous demandons de résoudre depuis tant d'années. Madame la Rectrice, il est de votre responsabilité d'agir en faveur de notre académie pour faire en sorte que ces situations indignes de l'école de la République cessent. L'absence de remplaçant est un scandale que vous semblez assumer puisque la dotation nulle de notre académie ne va pas améliorer la situation à la rentrée 2020. Pire, la situation se dégradera encore dans nos écoles. Avec la mise en œuvre de la limitation des classes à 24 en GS, CP et CE1 et la limitation à 12 des classes de GS en éducation prioritaire, il va falloir fermer de nombreuses classes. Expliquer que la baisse démographique va permettre de supporter ces nouvelles mesures serait bien mal connaître les réalités de nos trois départements. Cette mesure serait bienvenue si les créations de poste étaient au rendez-vous. Dans les faits, elle se traduira par des fermetures massives en avril avec un risque non-négligeable d'agrandir, encore la fracture entre les territoires. **Il s'agit d'un réel manque d'ambition pour le 1er degré.**

De même, **dans les collèges et les lycées**, alors que la démographie augmente nettement notamment dans les lycées, l'académie doit encore rendre des postes. Certes, cette suppression est positionnée sur les collèges et vous allez la justifier par une baisse démographique mais dans le même temps, vous n'obtenez aucun poste pour faire face à la hausse démographique des lycées. Curieux paradoxe. La règle à calcul semble ne fonctionner que dans un seul sens et encore une fois, **le second degré sera clairement sacrifié.**

Par ailleurs, les suppressions d'emplois administratifs et d'emplois de laboratoire sont un très mauvais signal pour notre académie et vont contribuer à accroître des inquiétudes légitimes face à une réorganisation territoriale pour laquelle l'académie de Limoges n'a rien à gagner.

Enfin, nous évoquerons une fois de plus nos collègues AESH. Lors du CDEN 87 de fin

novembre, nos collègues de l'UNSA Education ont expliqué au représentant du Préfet et à Mme l'Inspectrice d'académie que l'Etat est un mauvais employeur. Maintenir ces collègues dans une précarité extrême est insupportable. Tout devrait être fait pour réellement stabiliser nos collègues AESH dans une situation d'emploi digne, rémunéré à hauteur d'un engagement fort auprès des élèves en situation de handicap. Ils sont la cheville ouvrière d'une inclusion nécessaire mais pas dans n'importe quelle condition. Sans les soins, sans les moyens humains, sans la formation auprès de la communauté éducative, nous prenons le risque de faire de l'inclusion un échec. Nous sommes au milieu du gué. Des moyens massifs doivent être apportés pour réussir le pari de l'inclusion. Ce n'est pas le leurre des PIAL qui permettra cette réussite. Nous en sommes déjà à gérer la pénurie par les PIAL alors qu'il faudrait au contraire massivement investir. Sur ce point, l'Etat est défaillant.

Vous le voyez, Madame la Rectrice, la situation de notre académie n'est pas bonne. En responsabilité, nous vous demandons d'agir en urgence pour faire en sorte que nos collègues et nos élèves obtiennent les moyens qu'ils méritent. Si cette question des moyens est prégnante dans nos propos, c'est d'une part parce que des problématiques structurelles de notre académie ne sont pas suffisamment traitées et d'autre part parce que notre société génère de plus en plus de besoins auxquels le système éducatif doit répondre par le nombre de postes nécessaires. Si l'Etat semble voir ses nécessaires créations comme des coûts, il s'agit pour nous d'investissement essentiel pour nos élèves. Sans les moyens nécessaires pour apporter ces réponses, nous engageons, sous de mauvais hospices, l'avenir de notre jeunesse. Plus que jamais, l'Etat doit investir dans les écoles, les collèges et les lycées de notre académie.

Vive l'école publique.